

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de lotissement au lieu-dit Santino sur la commune de PRUNELLI-DI-FIUMORBO

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom CAMY

Prénom MARIE-HELENE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a)	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en :

- l'aménagement d'un lotissement avec voies d'accès, pour un total de 28 lots, sur une surface totale de 31 641 m².
- la surface totale des lots sera de 19 424 m².

Le règlement du PLU de la zone du projet : 1AUH, détermine l'emprise au sol des futures surfaces imperméabilisées (constructions et tout aménagement empêchant l'infiltration des eaux précipitées type aires de stationnement, piscines, terrasses minérales...) en limitant à 30% de la superficie de l'unité foncière. L'emprise au sol au sens de l'art.R420-1 du code de l'urbanisme du présent projet sera donc inférieure à 10 000 m² (non soumis à la rubrique 39 b) de l'art. R122-2 du code de l'environnement).

4.2 Objectifs du projet

Ce projet permettra la réalisation de nombreux logements (parcelles divisées en 28 lots), ainsi que des espaces verts, et contribuera au développement et à la dynamique économique de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Créations de lots viabilisés.
- Créations d'une voirie interne de circulation au sein du lotissement.
- Le terrain étant relativement plat, peu de mouvements de terre (déblais/remblais) seront réalisés lors de la phase travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, l'usage sera résidentiel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier au titre du Code de l'Environnement (Dossier Loi sur l'Eau en régime déclaratif - Rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature Eau).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- 28 Lots :	19 424 m ²
- Voiries + Accotements :	- m ²
- Espaces verts du lotissement :	- m ²
Total	31 641 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit SANTINO
20 243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
Parcelle n°1366 - section D
Parcelle n°1367 - section D
Parcelle n°1368 - section D
Parcelle n°1369 - section D
Parcelle n°1375 - section D
Parcelle n°1376 - section D
Parcelle n°1377 - section D
Parcelle n°1378 - section D
Parcelle n°1379 - section D

Total : 31 641 m².

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de Prunelli-di-Fiumorbo : Arrêté préfectoral n°2B-2018-05-15-003 en date du 15 2018 portant approbation du Plan de Prévention du Risque Inondation sur le territoire de la commune de Prunelli-di-Fiumorbo.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FR9400581 - Étang de Palo et cordon dunaire, situé à 6.3 km. FR9402014 - Grand herbier de la côte orientale, situé à 6.4 km. FR9400580 - Marais del Sale, zones humides périphériques et forêt littorale de Pinia, situé à 8.0 km. FR9410098 - Étang d'Urbino, situé à 8.0 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est peu végétalisé et composé essentiellement de maquis bas. Aucune biodiversité remarquable n'a été retrouvée au niveau des parcelles du projet en ce qui concerne la faune et la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, les parcelles ne sont pas utilisées et sont vierges de toute exploitation.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors PPRI et AZI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : déplacements des entreprises. Les travaux s'effectueront pendant la journée, de 7h à 19h, en jours ouvrables. Les vitesses de circulation des engins seront limitées à 30 km/h (notamment dans les zones sensibles à la poussière). En phase d'exploitation : la circulation du lotissement aura peu d'impact sur la zone actuelle. Le lieu-dit Santino du présent projet est en cours d'urbanisation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les entreprises de chantier respecteront la réglementation relative au bruit. Les activités ponctuelles bruyantes (chargement, déchargement, etc, ...) seront réservées aux heures diurnes en jours ouvrables. Les équipements les plus bruyants seront utilisés en même temps afin de réduire la durée des émissions sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : Déplacement des véhicules de chantier : Comme mentionné précédemment, les vitesses de circulation des engins seront limitées à 30 km/h (notamment dans les zones sensibles à la poussière).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : - Mise en place de dispositifs particuliers au niveau des aires de stockage des matériaux susceptibles de générer des envols de poussières, couverture et protection contre le vent ; - Les chemins de chantier seront arrosés pour limiter l'envoi des poussières, notamment par vent fort et temps sec ; - Limitation des vitesses des véhicules dans les zones sensibles à la poussière ; - Interdiction de brûlage de matériaux pouvant émettre des fumées toxiques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'effluents d'eaux usées au réseau collectif de la commune. Rejets d'effluents d'eaux pluviales dans le réseau de collecte et les ouvrages hydrauliques préconisés. Le dossier loi sur l'eau du projet est en cours de réalisation.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aménagements d'un lotissement sur des parcelles non urbanisées actuellement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet prévoit la collecte de la totalité des eaux de ruissellement du bassin versant intercepté par le projet.

Ces aménagements seront détaillés lors de la réalisation du dossier loi sur l'eau. Le risque de pollution du milieu récepteur par le ruissellement des eaux de pluies du projet est donc minime. De plus, les aménagements qui seront présentés écarteron les risques d'inondation par excès de ruissellement. A noter que la zone d'étude est située en dehors de toutes zones d'aléas inondations réglementaire ou hydrogéomorphologique.

Les effets sur l'environnement lors de la phase travaux sont limités dans le temps et dans l'espace. Les risques de pollution sont liés au rejet de produits polluants lors de la phase de chantier (hydrocarbures, huiles de vidanges, produits issus des engins de chantier). De ce fait des dispositifs particuliers au niveau des aires de stockage seront mis en place, concernant les matériaux susceptibles de générer des envols de poussières, couverture et protection contre le vent. Le chantier se déroulera en dehors des périodes habituellement pluvieuses, et lors des fortes pluies, les travaux seront suspendus.

Après la réalisation des travaux, les entreprises s'engageront à ne laisser aucune trace des travaux sur le site du chantier : ramassage du matériel et des outils, nettoyage du site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, car le projet a une emprise totale relativement moyenne (3.1 ha), pour une surface d'assise des lots encore plus faible (1.9 ha).

Le projet est situé hors des zones soumises à autorisation de défrichement (cf. annexe 7). Le projet est situé dans une zone en cours d'urbanisation et éloigné de toutes zones naturelles remarquables type Znieff, Zico ou Natura 2000 (cf. annexe 5).

Concernant le volet écologique, les parcelles du projet sont caractérisées par du maquis commun et sont peu végétalisées. Les parcelles ne présentent aucun intérêt faunistique et floristique.

Les travaux du projet seront limités dans le temps et généreront peu de déblais/remblais au vue de la topographie du terrain. Les entreprises de chantier respecteront la réglementation afin de limiter les nuisances sonores et l'émission de rejets dans l'air.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PRUNELLI-DI-FIUMORBO

le, 17/11/2022

Signature

CAMY Marie Hane

Camy Marie Hane